

**LES JARDINS BOTANIKUES
DE
L'ANGLETERRE COMPARÉS
A CEUX DE LA FRANCE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649775743

Les Jardins Botaniques de l'Angleterre Comparés a Ceux de la France by M. Charles Martins

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

M. CHARLES MARTINS

**LES JARDINS BOTANIKUES
DE
L'ANGLETERRE COMPARÉS
A CEUX DE LA FRANCE**

LES
JARDINS BOTANQUES
DE L'ANGLETERRE

COMPARÉS A CEUX DE LA FRANCE

PAR
M. CHARLES MARTINS

Professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Montpellier,
Directeur du Jardin des Plantes de la même ville, Correspondant de l'Institut de France
et Membre étranger de la Société botanique d'Édimbourg.

EXTRAIT DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1868

PARIS

J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT

1868

Ced
M36

LES

JARDINS BOTANIQUES

DE L'ANGLETERRE

COMPARÉS A CEUX DE LA FRANCE.

Les jardins botaniques sont les laboratoires de la science des végétaux. Réunissent dans un espace limité les plantes des diverses régions du globe dont le climat est analogue à celui du jardin lui-même, le botaniste les range méthodiquement en genres, en familles, en ordres et en classes. L'ensemble de ces végétaux ainsi coordonnés constitue ce que l'on nomme une *école botanique*. Toutes ces plantes néanmoins ne pouvant pas rester sans abri pendant la saison froide, on rentre aux premières gelées dans une *orangerie* bien close les végétaux qui ne sauraient résister aux rigueurs de l'hiver. La *serre tempérée* contient les plantes qui, pour développer leurs fleurs et mûrir leurs fruits, réclament un froid très mitigé pendant l'hiver et pendant l'été une somme de chaleur supérieure à celle qu'ils recevraient en plein air. Des appareils de chauffage permettent d'y maintenir toujours une température supérieure de plusieurs degrés à celle de zéro, même lorsque le thermomètre extérieur descend au-dessous du point de congélation de l'eau. La *serre chaude*, constamment chauffée, sauf durant les grandes chaleurs de l'été, renferme les plantes tropicales. Des serres spéciales sont consacrées aux fougères robustes de la Nouvelle-Zélande, à celles plus délicates de l'Amérique méridionale,

aux plantes bulbeuses, aux bruyères du Cap, aux Lycopodiacées, amies de l'ombre et de l'humidité, enfin aux Orchidées, qui exigent une culture appropriée au mode très particulier de végétation dont elles nous offrent l'exemple. Des *aquarium* où l'air et l'eau sont maintenus à une température déterminée nous ont permis d'admirer les merveilles de la végétation aquatique des fleuves de l'Amérique méridionale et des marais de l'Hindoustan.

Dans les grands établissemens, des espaces étendus sont consacrés aux arbres forestiers indigènes et exotiques, aux végétaux utiles : plantes agricoles, médicinales, industrielles, alimentaires ou ornementales. Un herbier et des collections sont le complément obligé d'un grand jardin botanique. L'herbier reçoit les échantillons des végétaux à mesure qu'ils fleurissent et fructifient dans le jardin. Si la plante disparaît, l'échantillon reste, et le botaniste peut encore analyser sur le sec la plupart des organes essentiels qui servent à caractériser et à classer une espèce. Sans une bibliothèque botanique aussi complète que possible, un herbier ne rendrait que de médiocres services : pour déterminer une plante, c'est-à-dire trouver son nom et lui assigner sa place dans la série végétale, il est nécessaire de la comparer directement avec les figures qui en ont été données et les descriptions qui en ont été faites; aussi le nombre des ouvrages à consulter est-il souvent considérable. A côté de l'herbier, la science réclame des collections de bois, de fruits, de graines, de produits végétaux. Tels sont les divers départemens dont se compose un grand jardin botanique. La description que nous allons donner de ceux de l'Angleterre et de la France montrera les services que ces établissemens rendent journellement à l'agriculture, à l'horticulture, à l'industrie, à la médecine, aux arts du dessin et de la décoration.

I.

HISTORIQUE.

C'est à l'instigation de Francesco Bonafede, professeur de médecine à l'université de Padoue, que le sénat de Venise fonda dans cette ville en 1545 le premier jardin botanique (1); il était alors unique dans le monde. Le célèbre voyageur français Pierre Belon le visita en 1554 ou 1555. Il déclare que « onc n'en veist un plus magnifique. » Uniquement consacré dans l'origine aux plantes officinales, ce jardin ne tarda point à réunir tous les végétaux qu'une

(1) Visiani, *Della origine e anzianità dell' orto botanico di Padova*, 1839.

surface trop restreinte lui permettait de contenir. En 1786, il reçut une autre visite mémorable, celle de Goethe, qui venait de traverser les Alpes pour descendre en Italie; il avait alors trente-sept ans. L'idée de la métamorphose des organes végétaux, qui tous ne sont que des feuilles transformées, couvait alors dans sa puissante intelligence pendant que l'image du Tasse et de la cour de Ferrare occupait sa brillante imagination. En entrant dans le jardin de Padoue, un mur couvert des campanules d'un jaune rougeâtre d'un jasmin de Virginie (1) lui sembla tout en feu, et près de là les feuilles simples d'un palmier nain (2) se découpant en feuilles composées furent pour lui une véritable révélation. A sa prière, le jardinier lui coupa des échantillons qui représentaient la série de ces transformations, et en 1832, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il les contemplait encore avec émotion en écrivant l'histoire de ses études botaniques.

La création du jardin de Padoue détermina la même année ou l'année suivante celle d'un jardin semblable à Pise. L'honneur en revient à Côme de Médicis. Bologne suivit l'exemple de Pise et de Padoue en 1568. Dans le nord, le jardin de Leyde fut fondé par les magistrats de cette ville en 1577, et celui de Leipzig deux ans après. La France ne pouvait rester plus longtemps en arrière : Pierre Richer de Belleval, né à Châlon-sur-Saône en 1558 d'une famille originaire de Picardie, étudiait en médecine à Montpellier. Les services qu'il rendit pendant l'épidémie de Pézenas, suite de la terrible peste de 1580, lui valurent la protection du duc Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc. Sur la demande du connétable et l'avis favorable de Dailleboust, son médecin ordinaire, Henri IV rendit à Vernon en décembre 1593 un édit motivé qui créait dans la faculté de médecine de Montpellier une cinquième régence pour « l'anatomie en temps d'hiver et l'explication des simples et plantes tant étrangères que domestiques le printemps et l'été, lesquelles deux parties de médecine seront commodément et parfaitement expliquées par le même professeur en saisons, ce qui serait malaisé aux quatre autres professeurs, de tout temps destinés pour l'interprétation des quatre autres parties de la médecine, sans se divertir de leur propre sujet et argument, demeurant par ce moyen les écoliers et auditeurs frustrés de l'intelligence de la doctrine et connaissance oculaire des simples et plantes qui leur est très nécessaire, ce qui les a déterminés de rechercher les universités d'Italie, où il y a de semblables régences établies et des jardins destinés à cet effet, et l'intérêt de ladite université et retarde-

(1) *Tecoma radicans*. — (2) *Chamaerops humilis*.

ment des études des dits écoliers. » Un second édit daté du même jour ordonnait la création d'un jardin botanique de Montpellier. L'édit fut enregistré par le parlement du Languedoc siégeant à Béziers le 11 mars 1595, et en 1596 le jardin était achevé. C'était le premier en France, et les contemporains en parlent avec admiration. Olivier de Serres, le célèbre agronome, le vit immédiatement après la création, puisque dans son *Théâtre d'agriculture*, qui fut imprimé pour la première fois en 1600, il le présente comme un modèle à suivre pour un genre d'établissement encore si peu connu. « A telle entreprise, dit-il, servira d'oculaire le jardin médicinaal qui par commandement du Roi a esté dressé de nouveau à Montpellier, par M. Richier de Belleval, médecin du Roi et professeur anatomique et botanique en l'université de la dicte ville, le quel il a heureusement mis en si bon estat, qu'ayant avec frès modérés accomodé le lieu à tel usage divers en sa situation, il l'a finalement rempli de simples et herbes médicinaales de toutes sortes, domestiques et estrangères, recherchées de près et loin et en si grande abondance que sa docte curiosité et grande diligence méritent beaucoup de louange pour le profit qui en revient au public. (1) »

En 1622, plus de 1,300 espèces prospéraient dans le jardin de Montpellier lorsque Louis XIII vint mettre le siège devant la ville, qui était l'une des places de sûreté des protestans du midi. Tremblant pour ses chères plantes, Richier de Belleval transporte les plus précieuses dans l'intérieur de la ville. Ses craintes n'étaient pas vaines : sous la direction de l'ingénieur d'Agencourt, la promenade du Peyrou devient une redoute; un bastion s'avance dans le jardin, et le sang coule au milieu des parterres dévastés. Le 3 octobre 1622, la ville capitula, et le jardin fut rétabli. Richier de Belleval eut des successeurs peu dignes de lui. C'étaient des directeurs nommés par le bon plaisir et soutenus par la faveur royale; mais en 1687, Magnol, qui le premier eut l'intuition du groupement des végétaux en familles naturelles, le remit en bon état. Tournefort, Nissole, Garidel, Ségnier; Antoine de Jussieu, Cusson, Commerson, Gérard, Auguste Broussonnet, de Candolle, Delile et Dunal ont successivement dirigé le jardin, commencé leurs études ou accompli leurs travaux au milieu des ressources et à l'aide des matériaux que le zèle des directeurs y avait accumulés depuis 1596 (2). Avant d'être suivi à Paris, l'exemple de Montpellier trouva des imitateurs à Gies-sen en 1605 et à Strasbourg en 1620. Le célèbre botaniste Jungger-

(1) *Théâtre d'agriculture*, sixième lien, ch. XV, intitulé : *De la fourniture du jardin médicinaal*. — (2) Charles Martins, *Histoire du Jardin des plantes de Montpellier*, in-4° avec 8 planches et un plan, 1854.

man, qui avait déjà décidé le landgrave de Hesse à créer le jardin de Giessen, obtint en 1625 du sénat de Nuremberg la fondation de celui d'Altorf; celui d'Iéna date de 1629.

C'est toujours en vue de la médecine et de la pharmacie que ces jardins furent fondés. L'origine du Jardin des plantes de Paris est plus galante. Les dames de la cour de Henri IV avaient la passion de broder des fleurs au tambour (1); mais bientôt elles se lassèrent de reproduire la pâquerette, l'églantine et le bouton-d'or. Les maris et les amans se mirent en quête de fleurs étrangères. Or il y avait à la pointe de la Cité, sur l'emplacement où l'on voit encore la place Dauphine, un enclos appartenant à maître Jean Robin, « apothicaire et simpliste du roy; » il faisait venir des plantes de Hollande, vendait les fleurs aux dames, mais refusait de donner des bulbes, des caïeux ou des graines : aussi Guy-Patin, le célèbre adversaire de l'émétique, l'avait-il surnommé le « dragon des Hespérides. » Ce jardin n'était pas sans importance, car en 1604 Robin publia un catalogue de 1,300 plantes et le dédia à la faculté de médecine. Henri IV et Louis XIII favorisèrent Robin, dont le fils Vespasien porta, en 1624, à 1,800 le nombre des espèces cultivées dans l'enclos paternel.

Guy de La Brosse, l'un des médecins ordinaires de Louis XIII, conçut la pensée de fonder un jardin des plantes entretenu par l'état; pour justifier son projet il parle d'abord du jardin de l'apothicaire Robin qui remontait à 1570 environ. « Quant à celui de Montpellier, ajoute-t-il, il a été entrepris par le sieur Richer de Belleval, médecin très docte et entendu au fait des plantes environ 1598, qu'il le proposa au roy Henry le Grand dont il fut escouté et reçut de lui les moyens de sa construction et d'un honneste entretien : aussi se rendit-il le plus accompli à sa connaissance et au point que Montpellier en a reçu de la reputation et de l'utilité. » Hérouard, premier médecin de la cour, entra dans les vues de Guy La Brosse. Le roi se laissa convaincre, et en 1626 des lettres patentes enregistrées au parlement ordonnèrent la création d'un *Jardin royal de plantes médicinales*. La mort d'Hérouard et l'indifférence habituelle des gens en place pour ce genre d'établissements retardèrent jusqu'en 1633 l'acquisition des terrains nécessaires, qui appartenaient aux religieux de Sainte-Geneviève. En 1635, La Brosse fut nommé intendant du Jardin royal, et trois professeurs y firent des cours sur les plantes et leurs préparations pharmaceutiques. L'opposition de la faculté de médecine de Paris contre La Brosse, qui n'était pas sorti de son sein, fut heureusement sans effet; le

(1) Lemaire, *Le Jardin des plantes*, Carmer, éditeur, partie botanique, p. 264.